



**Cour
Pénale
Internationale**

**International
Criminal
Court**

ICC-PIDS-WU-30/10_Fra

La CPI semaine après semaine

19 avril 2010 #30

Situation en République démocratique du Congo

Dans cette situation, les trois affaires suivantes sont en cours d'examen par les chambres concernées : *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, *Le Procureur c. Bosco Ntaganda* et *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui*. Les accusés Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui sont actuellement détenus par la Cour ; tandis que le suspect Bosco Ntaganda demeure en fuite. Dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, le procès s'est ouvert le 26 janvier 2009. Le procès dans l'affaire *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* s'est ouvert le 24 novembre 2009.

Décisions adoptées entre le 12 et le 16 avril 2010

Affaire Katanga et Ngudjolo Chui

Notice concernant Mr Germain Katanga's "Indication de faire objection contre la décision de madame Greffier datée du 05/Janvier/2010"

Rendue par la Présidence le 14 avril 2010

Liens utiles

Les procédures se déroulant dans la salle d'audience peuvent être suivies sur le site internet de la CPI : www.icc-cpi.int

Vous pouvez également consulter le **calendrier des audiences**.

Des résumés audiovisuels sont disponibles sur **notre chaîne Youtube**.

Evénements

Le Greffier de la CPI a discuté des défis communs avec les greffiers des Cours d'appels finales, régionales et internationales

Le Greffier de la Cour pénale internationale (CPI), Mme Silvana Arbia, a participé à la « Réunion des greffiers des Cours d'appels finales, régionales et internationales ». La réunion, organisée par le Secrétariat du Commonwealth, a été accueillie par la Cour suprême du Canada. Elle a eu lieu à Ottawa (Canada) du 14 au 16 avril 2010.

L'évènement était destiné à servir de forum afin de discuter des défis institutionnels et opérationnels auxquels font face les greffiers, et d'échanger sur les bonnes pratiques à adopter. Au cours de la réunion, Mme Arbia a traité des obligations du Greffier de la CPI au « service de la Cour », comme stipulé dans l'article 43-1 du Statut de Rome, et de son obligation de soutenir les différents organes de la Cour. Mme Arbia a abordé également des défis spécifiques dans divers domaines et notamment en ce qui concerne le programme d'aide judiciaire, les visites familiales aux personnes détenues ainsi que la protection et le soutien aux victimes et aux témoins.

Calendrier

Calendrier

AVRIL 2010						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
19	20	21	22	23	24	25
26 18 ^{ème} séance d'information à l'intention du corps diplomatique, à la CPI (La Haye)	27	28	29	30		
MAI 2010						
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
Evénements futurs : 31 mai - 11 juin : Première Conférence de révision du Statut de Rome 5 juillet : Ouverture programmée du procès dans l'affaire Jean-Pierre Bemba Gombo						

Le calendrier est susceptible de changements de dernière minute.